

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

► DESIGNATION :

Le **CFEI** est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de l'expertise immobilière. Son siège social est fixé au 19, avenue Cabias – 69004 Lyon. Le **CFEI** conçoit, élabore et dispense des formations sur site dédié et en intra-entreprises, à Lyon et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du **CFEI**.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations intra-entreprises** : les formations inscrites au catalogue ou conçues sur mesure par le **CFEI** pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les Opérateurs de Compétences.

► OBJET :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le **CFEI** pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

► CONDITIONS FINANCIERES, REGLEMENTS ET MODALITES DE PAIEMENT :

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Le règlement du prix de la formation est à effectuer avant la formation, au comptant, sans escompte à l'ordre du **CFEI**. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Le **CFEI** aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus au **CFEI**.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par le **CFEI** au **Client**.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Centre de Formation à l'Expertise Immobilière

Déclaration d'activité de **Centre de Formation Professionnelle** dûment enregistrée sous le numéro 82.69.12253.69 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État conformément à l'article L.6352-12 du Code du travail

SARL IFC EXPERTISE Favre-Réguiillon au capital de 50.000 € | ✉ 19 avenue Cabias, 69004 LYON (Fr) | ☎ 09.61.49.09.36
RCS Lyon | SIRET 534 369 764 00038 | TVA INTRA FR04-534369764 | APE 6831Z | IBAN FR76 1027 8073 4500 0203 1410 263 - BIC CMCIFR2A

www.cfei.fr

► **ANNULATION, ABSENCE OU INTERRUPTION D'UNE FORMATION :**

Tout module commencé ou dont l'absence est injustifiée est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par le **CFEI**.

Formulées par écrit, les annulations donneront lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elles sont reçues au plus tard 15 jours avant la formation. Passé ce délai, 50% du montant de la participation ou 100% en cas d'annulation le jour J seront retenus à titre d'indemnité forfaitaire.

► **HORAIRES ET ACCUEIL :**

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. L'accueil des **Stagiaires** se fait à partir de 9h00.

► **EFFECTIFS ET AJOURNEMENT :**

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription.

Seules les conventions dûment renseignées, datées, tamponnées et signées, par le **Client** et le **CFEI** ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Le **CFEI** peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le **CFEI** se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

► **DEVIS, CONVENTION ET ATTESTATION :**

Pour chaque action de formation, sur demande, un devis est adressé par le **CFEI** au **Client**. Un exemplaire daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné au CFEI par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, mail.

Le cas échéant une convention est établie entre le CFEI, l'**OPCO** ou le **Client**.

A l'issue de la formation, le **CFEI** remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

Centre de Formation à l'Expertise Immobilière

Déclaration d'activité de **Centre de Formation Professionnelle** dûment enregistrée sous le numéro 82.69.12253.69 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État conformément à l'article L.6352-12 du Code du travail

SARL IFC EXPERTISE Favre-Réguillon au capital de 50.000 € | ✉ 19 avenue Cabias, 69004 LYON (Fr) | ☎ 09.61.49.09.36
RCS Lyon | SIRET 534 369 764 00038 | TVA INTRA FR04-534369764 | APE 6831Z | IBAN FR76 1027 8073 4500 0203 1410 263 - BIC CMCIFR2A

www.cfei.fr

► **OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE :**

Dans le cadre de ses prestations de formation, le CFEI est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

Le **CFEI** ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au **CFEI**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du **CFEI**.

► **PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT :**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par le **CFEI** pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès du **CFEI**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

► **DESCRIPTIF ET PROGRAMME DES FORMATIONS :**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

► **CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION :**

Le **CFEI**, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le **CFEI** au **Client**.

Le **CFEI** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**. Cependant, le **Client** accepte d'être cité par le **CFEI** comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise le **CFEI** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Centre de Formation à l'Expertise Immobilière

Déclaration d'activité de **Centre de Formation Professionnelle** dûment enregistrée sous le numéro 82.69.12253.69 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État conformément à l'article L.6352-12 du Code du travail

SARL IFC EXPERTISE Favre-Réguiillon au capital de 50.000 € | ✉ 19 avenue Cabias, 69004 LYON (Fr) | ☎ 09.61.49.09.36
RCS Lyon | SIRET 534 369 764 00038 | TVA INTRA FR04-534369764 | APE 6831Z | IBAN FR76 1027 8073 4500 0203 1410 263 - BIC CMCIFR2A

www.cfei.fr

► **CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION :**

Charte de confidentialité disponible sur le site : www.cfei.fr

► **DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE :**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et le **CFEI** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour régler le litige.

A Lyon, le 1^{er} octobre 2020.

La direction.

Philippe FAVRE-REGUILLON

Centre de Formation à l'Expertise Immobilière

Déclaration d'activité de **Centre de Formation Professionnelle** dûment enregistrée sous le numéro 82.69.12253.69 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État conformément à l'article L.6352-12 du Code du travail

SARL IFC EXPERTISE Favre-Réguillon au capital de 50.000 € | ✉ 19 avenue Cabias, 69004 LYON (Fr) | ☎ 09.61.49.09.36
RCS Lyon | SIRET 534 369 764 00038 | TVA INTRA FR04-534369764 | APE 6831Z | IBAN FR76 1027 8073 4500 0203 1410 263 - BIC CMCIFR2A

www.cfei.fr